

PLAN D'ACTION DE LA RELÈVE ARTISTIQUE DE L'ESTRIE 2010-2013
Adopté par la Commission Relève dans le cadre du
Projet Outiller la relève artistique et culturelle de l'Estrie (ORACLE)
12 novembre 2009

Cinq axes de développement

- Mobilisation et réseautage
- Information et technologies
- Formation et gestion de carrière
- Production et financement
- Diffusion

Partenaires envisagés

CALQ - Conseil des arts et lettres du Québec
CCE - Conseil de la culture de l'Estrie
CEGEP de Sherbrooke
Commission Diffusion du Conseil de la culture de l'Estrie
Commission Relève du Conseil de la culture de l'Estrie
CREE – Conférence régionale des élus de l'Estrie
Emploi-Québec Estrie
FRIJE – Fonds régional d'investissement jeunesse de l'Estrie
MAMROT – Ministère des affaires municipales, régionales et de l'occupation du territoire du Québec
MCCCFQ – Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec
Séminaire de Sherbrooke
UB – Université Bishop's
UdeS – Université de Sherbrooke
Ville de Sherbrooke

Axes de développement

1. Mobilisation et réseautage

La mobilisation et le réseautage visent à éveiller les consciences régionales et nationales à la problématique de la relève artistique de l'Estrie, tout en multipliant les opportunités de rencontres entre les artistes de la relève, les organismes culturels, les organismes de service et la communauté en général.

**Responsables
(à venir)**

**Partenaires
(à venir)**

**Priorité
(de 1 à 15)**

Mobilisation – objectifs

Mobilisation - actions

1.1

La commission relève : porteur du projet

- Créer une plateforme où les jeunes artistes professionnels peuvent travailler à la concertation.
- Faire de la commission le porteur du plan d'action et promouvoir les partenariats autour des projets de la commission.

2

1.2

Financer deux postes d'agent de développement

- Doter la Commission Relève d'une ressource humaine capable de supporter le financement et la réalisation du plan d'action.
- Rechercher le financement nécessaire afin de pourvoir le Conseil de la culture de l'Estrie de deux postes d'agent de développement, un à 35 heures et un autre à 15 heures.
 - Le mandat du poste à 35 heures serait de poursuivre les travaux du projet ORACLE et d'aider à la réalisation des actions de la commission relève.
 - Le mandat du poste à 15 heures serait de rechercher les fonds et les partenaires nécessaires à la réalisation des actions de la commission relève

1

<p>Réseautage – objectifs</p> <p>1.3</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faire des activités de la Commission Relève le point de rencontre privilégié des artistes de l’Estrie, afin de favoriser les échanges, enraceriner les jeunes artistes professionnels et en réduire l’exode. • Créer au moins une activité de réseautage avec les groupes suivants : artistes professionnels, chambres de commerce, entreprises culturelles régionales, MRC, organismes de financement nationaux, travailleurs culturels. 	<p>Réseautage - actions</p> <p>Organiser des activités de réseautage</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organiser des activités de réseautage sur une base régulière, dont au moins une activité de réseautage avec les artistes professionnels, les chambres de commerce, les entreprises culturelles régionales, les MRC, les organismes de financement nationaux et les travailleurs culturels : <p>Des rencontres communes aux artistes de la relève de toutes les disciplines, en collaboration avec les commissions du Conseil de la culture de l’Estrie, pour du réseautage et des discussions informelles.</p> <p>Des conférences thématiques avec des conférenciers invités, dont des jeunes artistes qui ont réussi et qui se sont établis en Estrie.</p> <p>Des rencontres entre les artistes de la relève et les membres des Chambres de commerce de l’Estrie, avec activités de démonstration et possibilité d’exposition dans les Chambres de commerce.</p> <p>Des rencontres entre les artistes de la relève, les travailleurs culturels (éclairagistes, scénographes, etc.) et les organismes culturels de l’Estrie, tous secteurs confondus, en formule speed-dating.</p> <p>Des activités d’exploration des ressources et du territoire des six (6) MRC de l’Estrie et de la Ville de Sherbrooke en compagnie des artistes de la relève.</p> <p>Des journée-rencontres entre les artistes de la relève et les organismes de développement nationaux (CALQ, SODEC...) avec foire aux kiosques, conférences et activités de réseautage.</p>			<p>3</p>
---	--	--	--	-----------------

<h2 style="text-align: center;">2. Information et technologies</h2> <p style="text-align: center;">Nombreux sont les services et les opportunités disponibles au niveau régional et national. L'amélioration des technologies vise la mise en commun de cette information, et la valorisation des ressources humaines et matérielles du territoire de l'Estrie et du Québec.</p>		Responsables (à venir)	Partenaires (à venir)	Priorité (de 1 à 15)
<p style="text-align: center;">Objectifs</p> <p style="text-align: center;">2.1</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier et répertorier les ressources-clés en culture, entrepreneuriat et formation sur le territoire des six (6) MRC de l'Estrie et de la Ville de Sherbrooke, et doter l'Estrie d'un outil Web régional pour diffuser l'information. • Créer des partenariats avec au moins 20% des organismes répertoriés, afin d'alimenter le site en informations stratégiques, tel que des activités de réseautage, de formation, des opportunités d'emploi, de mentorat, de partenariat, 	<p style="text-align: center;">Actions</p> <p style="text-align: center;">Batir un outil web orienté vers la relève</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Bâtir à partir du site web du Conseil de la culture de l'Estrie un volet orienté sur les besoins des jeunes artistes professionnels, qui pourra par ailleurs aussi bénéficier aux professionnels de tous âges. <p style="margin-left: 40px;">Le site présenterait les sections suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Artistes et travailleurs culturels 2. Organismes culturels 3. Organismes de service 4. Diffuseurs, salles d'exposition et salles de spectacle 5. Écoles et formateurs 6. Événements 7. Opportunités (bourses, concours, offre d'emploi, etc.) régionales, nationales et internationales, et documentation pour l'exportation des arts et de la culture. 8. Activités de réseautage et calendrier d'événement 9. Offre en compagnonnage, mentorat et en parrainage (voir 3.2) <p style="margin-left: 40px;">Le site comprendrait les fonctionnalités suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Babillard électronique 2. Fonction qui permettrait de trier les ressources par cercles de proximité à l'intérieur d'un périmètre donné (10 à 100 			<h1 style="font-size: 2em;">4</h1>

etc.	<p>kilomètres)</p> <p>3. Interaction Web 2.0 et possibilité de mettre individuellement sa fiche à jour</p> <p>4. Outils de rappel, tels que des bulletins par courriel et un fil RSS.</p>			
<p>2.2</p> <ul style="list-style-type: none"> Créer des partenariats d'échange de contenu auprès d'au moins cinq (5) autres régions québécoises. 	<p>Créer des liens web extrarégionaux</p> <ul style="list-style-type: none"> Créer des liens d'échange d'information entre les portails régionaux en place. Si un intérêt commun aux régions du Québec émergeait, appuyer la création et le développement d'un portail national. 			14
<p>2.3</p> <ul style="list-style-type: none"> Promouvoir le site web régional auprès des ressources-clés identifiées en culture, entrepreneuriat et formation par le Conseil de la culture de l'Estrie, ainsi qu'auprès des principaux médias de la région. 	<p>Élaborer une stratégie promotionnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> Élaborer une stratégie de communication faisant la promotion des ressources culturelles de l'ensemble du territoire de l'Estrie, autant auprès des artistes de la relève que des médias régionaux et de la population en général. 			12

<h3 style="text-align: center;">3. Formation et gestion de carrière</h3> <p style="text-align: center;">La formation réside à la base même de l'émergence des jeunes artistes. De même, la gestion de carrière permet un développement professionnel et une gestion efficace de la carrière artistique, à l'intérieur de la région et bien au-delà.</p>		Responsables (à venir)	Partenaires (à venir)	Priorité (de 1 à 15)
<p style="text-align: center;">Objectifs</p> <p style="text-align: center;">3.1</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer la formation pour la relève artistique professionnelle, et impliquer les institutions d'enseignement de la région dans les activités de formation et de réseautage de la relève. 	<p style="text-align: center;">Actions</p> <p style="text-align: center;">Organiser une journée de formation-réseautage</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Organiser une ou des journées de formation qui tiennent compte des spécificités disciplinaires et des besoins de la relève. Le contenu de ces activités pourrait ressembler à ceci : <ul style="list-style-type: none"> • Activités de formation communes à plusieurs discipline (bases de la démarche artistique, dossier de presse, financement, réseautage, marketing, outils promotionnels, statut de l'artiste professionnel, vivre de son art, etc.) • Activités de formation disciplinaires • Exercices avec évaluation par un jury de pairs • Conférences avec des artistes professionnels résidant en Estrie • Présentation d'organismes de services • Kiosque-rencontres et activités de réseautage avec des organismes professionnels 			<h1 style="font-size: 48px;">7</h1>

<p style="text-align: center;">3.2</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier et répertorier les ressources-clés en compagnonnage, mentorat et parrainage sur le territoire des six (6) MRC de l’Estrie et de la Ville de Sherbrooke. 	<p style="text-align: center;">Développer le mentorat et les échanges de service</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer le compagnonnage, le mentorat, le parrainage et les échanges de services par le biais des actions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ○ Créer des rencontres et un maillage entre les artistes de la relève, les artistes professionnels, les établissements d’enseignement et les organismes culturels dans le but de favoriser le compagnonnage, le mentorat et le parrainage. ○ Produire une banque de données accessible sur Internet qui présente les échange de service disponibles dans la région. ▪ Organiser une rencontre de réflexion entre les artistes et les organismes culturels sur la création de mécanismes d’accueil au sein des organisations culturelles (stages?), afin de jumeler les artistes de la relève et en mi-carrière à des organismes culturels. 			9
<p style="text-align: center;">3.3</p> <ul style="list-style-type: none"> • Impliquer les institutions d’enseignement majeures de la région dans le développement d’une offre de formation concertée. 	<p style="text-align: center;">Promouvoir les besoins des artistes et aiguiller les établissements d’enseignement dans le développement de l’offre de formation</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Promouvoir les besoins des artistes et aiguiller les établissements d’enseignement dans le développement de leur offre de formation, par la création de mécanismes de veille : <ul style="list-style-type: none"> • Organiser des rencontres avec les organismes culturels. • Susciter la participation des établissements d’enseignement aux différentes activités de réseautage • Créer et rendre accessible aux établissements d’enseignement un portrait de la situation et des outils pour assurer une veille. 			15

4. Production et financement				
L'accès à des lieux de production permet aux artistes de disposer des équipements adéquats pour créer et tester leur art, tout en rompant l'isolement et en favorisant les contacts avec la communauté artistique, culturelle et citoyenne.		Responsables (à venir)	Partenaires (à venir)	Priorité (de 1 à 15)
Objectifs	Actions			
<p style="text-align: center;">4.1</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier et répertorier les ressources-clés en production sur le territoire des six (6) MRC de l'Estrie et de la Ville de Sherbrooke. 	<p style="text-align: center;">Réunir les ressources de production dans un répertoire</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réunir des ressources et informations issues de répertoires d'équipements, de lieux et d'autres ressources physiques, humaines (personne-ressources, sages) et matérielles du territoire estrien en lien avec la production artistique. Ce répertoire devrait comprendre les ressources du secteur privé et des établissements d'enseignement, et inclure une fiche technique disponible pour consultation dans le répertoire. 			6

Notons que les artistes de la relève sont à la recherche des éléments suivants :

1. Pouvoir côtoyer des artistes de la relève, des artistes établis et des artistes en résidence, rencontrer des ressources humaines en gestion, en diffusion, en financement.
 2. Utiliser des ressources adaptées à leur groupe disciplinaire.
 3. Avoir accès à des locaux de pratique à coût abordable, et disponibles pour une location occasionnelle, par projet.
- Durant le processus, consulter les organismes culturels afin de bien évaluer leurs ressources et leurs besoins en matière d'infrastructures et d'équipement de production, notamment en procédant à une mise à jour des études existantes.

<p style="text-align: center;">4.2</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organiser des consultations à partir des dix (10) commissions disciplinaires et territoriales du Conseil de la culture de l'Estrie sur les ressources et les besoins en matière d'infrastructures et d'équipement de production. 	<p style="text-align: center;">Comblir les besoins des organismes de production</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Donner suite à la consultation des organismes culturels en élaborant une stratégie et des actions pour combler les besoins identifiés. 			<p style="font-size: 2em;">11</p>
<p style="text-align: center;">4.3</p> <ul style="list-style-type: none"> • Financer un agent qui aurait pour objectif d'améliorer le financement de la relève professionnelle, avec des projets en lien avec les organismes culturels reconnus de la région. • Faire inclure dans une entente régionale offrant des bourses à des artistes professionnels une part réservée à la jeune relève professionnelle en art. 	<p style="text-align: center;">Améliorer le financement des artistes</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Œuvrer à améliorer le financement des artistes dans la région : <ol style="list-style-type: none"> 1. Élaborer une série d'actions de sensibilisation auprès des décideurs régionaux et participer aux consultations dans le processus de négociation d'ententes. 2. Tenir les artistes bien informés des opportunités de financement (bourse, concours, prêts, subventions, etc.) 			<p style="font-size: 2em;">10</p>

5. Diffusion				
L'accès à des lieux de diffusion permet aux artistes de consolider leur pratique artistique et de rayonner, en région comme au national et à l'international.		Responsables (à venir)	Partenaires (à venir)	Priorité (de 1 à 15)
Objectifs	Actions			
<p style="text-align: center;">5.1</p> <ul style="list-style-type: none"> • Collaborer à l'élaboration du développement d'un plan d'action régional en diffusion. 	<p style="text-align: center;">Consulter les diffuseurs</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Organiser des consultations sectorielles auprès des diffuseurs, des salles d'exposition et des salles de spectacle, afin de bien évaluer leurs besoins en matière de financement, d'infrastructures, d'équipement et de conditions préalables à l'accueil de la relève artistique de l'Estrie. Discuter des points suivants : <ul style="list-style-type: none"> a. Recensement des lieux de diffusion et identification de besoins pour accueillir la relève. b. Maximisation de la collaboration entre les petits, moyens et grands diffuseurs au niveau de la programmation, et optimisation de l'utilisation des salles de spectacle actuellement disponibles. c. Incitation des tournées d'artistes reconnus à présenter des premières parties locales et régionales. d. Mise en commun d'initiatives de promotion collective, afin de sensibiliser le public à l'art de la relève estrienne. ▪ Réaliser un plan d'action basé sur les consultations. 			8

<p style="text-align: center;">5.2</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier et répertorier les ressources-clés en diffusion sur le territoire des six (6) MRC de l'Estrie et de la Ville de Sherbrooke. • Organiser un (1) événement promotionnel qui permet de présenter des extraits de performances de la relève artistique de l'Estrie, successivement présenté sur tout le territoire. ▪ Doter les artistes de la relève de l'Estrie d'un coffre à outils pour faciliter leur mise en marché au national et à l'international. 	<p style="text-align: center;">Donner des outils à la relève pour améliorer l'accès à la diffusion</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Améliorer l'accès des artistes de la relève aux ressources de diffusion locales, régionales, nationales et internationales par le biais des actions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> a. Rendre disponible un répertoire des diffuseurs régionaux et nationaux (voir 2.1) b. Identifier un circuit de tournée et d'exposition estrien pour la relève artistique, en incluant les institutions scolaires dans le parcours, afin de promouvoir les arts dans les écoles de favoriser les activités scolaires en collaboration avec le milieu artistique. c. Créer un événement multidisciplinaire pour la relève, de style « vitrine », qui sera transporté d'une MRC à l'autre dans le cadre du circuit de la relève artistique. d. Rechercher un soutien financier municipal et régional pour soutenir le projet sur l'ensemble du territoire. e. Explorer l'hypothèse de développer un centre de services ou une expertise en rayonnement local, régional, national et international par le biais d'un travail de réseautage, d'informations disponibles sur le site web du Conseil de la culture de l'Estrie et de séances de consultation entre les artistes et un agent attiré à ce dossier. 			5
<p style="text-align: center;">5.3</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Favoriser l'émergence de partenariats et augmenter la présence des artistes de la jeune relève professionnel 	<p style="text-align: center;">Sensibiliser et intéresser les événements et festivals aux artistes estriens</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Élaborer une campagne de sensibilisation ciblée, formée des actions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ○ Organiser une consultation auprès des festivals afin d'y présenter davantage d'artistes de la relève et réfléchir à 			13

<p>dans les festivals et les événements sportifs de grande envergure, en Estrie.</p>	<p>la création d'un réflexe qui permette aux artistes de la relève professionnelle de l'Estrie de mettre en valeur leurs collègues estriens.</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Instaurer des partenariats pour bonifier la présence des artistes lors de tous types d'événements non-artistiques, tel les Jeux du Canada 2013 à Sherbrooke par exemple. ○ Soutenir le projet de faire de Sherbrooke la capitale de la musique. 			
--	---	--	--	--